



District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES JEUNES

PROCES VERBAL N° 1 – SAISON 2023/2024

Réunion du :	18/07/2023
Présidence :	M. MERLET Xavier
Présent(s) :	M. BOURNEL Jean-Luc, M. COIFFARD Albert, M. GASTINEAU Rémi, M. LECHAT Hubert, M. NDEDE Samir, M. PIOU Patrick, M. SERISIER Fabrice
Excusés :	M. CHERRUALT Jean-Paul, M. GABORY Vincent, M. JEANNETEAU Yannick, M. PIRIOU Bernard, Mme WASSE Manon

1. Approbation P.V.

Le procès-verbal suivant est approuvé :

- PV n°17 du 08/06/2023

2. Calendrier 2023/2024

Le début des compétitions est fixé aux dates suivantes :

- 1^{er} tour de Coupe Gambardella U18 : 2/3 septembre 2023
- Début des Championnats U14, U15, U17, U18 F et U19 : 16/17 septembre 2023
- 1^{er} tour de Coupe des Pays de la Loire U19 et U17 : 21/22 octobre 2023
- Les Coupes et Challenges de l'Anjou U15, U17 et U19 ainsi que le Challenge de District U15 ne débiteront pas avant le mois de décembre 2023.

Un calendrier prévisionnel pour les compétitions départementales est présenté en tenant compte du calendrier régional.

Si l'organisation générale de la saison est clairement identifiée en U15, U17 et dans une moindre mesure en U19, il faut par contre le nombre exact d'équipes engagées (après confirmation) pour planifier les championnats U14 et U18F.

3. Engagements

Point au 18 juillet 2023 :

- U19 : 29 équipes (25 équipes à la même date en 2022/2023)
- U18 F : 20 équipes (16 équipes à la même date en 2022/2023)
- U17 : 102 équipes (90 équipes à la même date en 2022/2023)
- U15 : 131 équipes (119 équipes à la même date en 2022/2023)
- U14 : 8 équipes (6 équipes à la même date en 2022/2023)

Suite aux engagements libres en U17 et U15, la répartition est à ce jour la suivante :

- U17 D1 : 45 engagements - U17 D2 : 26 engagements - U17 D3 : 31 engagements.
- U15 D1 : 35 engagements - U15 D2 : 44 engagements - U15 D3 : 52 engagements.

Pour les U18F :

- D1 : 5 engagements - D2 : 15 engagements

Information : 10 équipes de notre District sont par ailleurs engagées en championnat régional U19, 6 en U18, 6 en U17, 5 en U16, 7 en U15 et 5 en U14.

Remarques :

Il est constaté que quelques clubs ont oublié d'engager des équipes.

Il faut attendre la confirmation des engagements pour avoir une vision plus claire des effectifs dans chacune des catégories.

Rappel : confirmation des engagements pour le mercredi 16 août 2023. Il sera possible d'ajouter et/ou de retirer une équipe sans incidence financière en U15 D3 et U17 D3 jusqu'au dimanche 27 août 2023.

4. Ententes autorisées pour la 1^{ère} phase 2023/2024

Des demandes sont arrivées au District :

En U18F :

- E/ANGERS INTREPIDE - ANGERS NDC
- E/CHRISTOPHESEGUINIÈRE - MORTAGNE/SEVRE
- E/ST PIERRE MONTREVAULT - GF OREE FOOTBALL
- E/TRELAZE FOYER - ST BARTHELEMY FOOT

En U17 :

- E/CHAMPTOCEAUX CASTELV - LIRE DRAIN O
- E/VIVY NEUILLE 90 AS - ALLONNES BRAIN UF - Vernoil Vernantes

En U15 :

- E/ALLONNES BRAIN UF - VIVY NEUILLE AS 90
- E/ST JEAN ST LAMBERT FC - AVRILLE AS
- E/VALANJOU FC - THOUARCE FC LAYON

5. Composition des groupes

En raison des engagements libres et dans l'attente de leurs confirmations, la Commission n'est pas en mesure de constituer un projet de groupes fiables.

La composition des groupes sera effectuée après la confirmation des engagements lors de la réunion du 21 août 2023. Celle-ci tiendra compte, dans la mesure du possible, des vœux des clubs.

6. Clubs exclus des Coupes et Challenges 2023/2024

La Commission met à jour les listes pour la saison à venir en fonction de l'article 2 des règlements des Coupes et Challenges de l'Anjou U19, U17 et U15.

Extrait de l'article : *un club qui déclarera forfait général pour l'une de ses équipes Jeunes à onze après la publication des calendriers se verra infliger une exclusion avec sursis en Coupe et Challenge de la catégorie dans laquelle il a déclaré forfait. Toutefois, cette exclusion ne s'appliquera pas si un forfait général est déclaré durant les trois dernières journées de la dernière phase. En cas de nouveau forfait général dans les conditions mentionnées ci-dessus de l'une des équipes Jeunes à onze sur les deux saisons suivantes, le sursis tombera immédiatement.*

L'exclusion de la Coupe et du Challenge sera prononcée dans la catégorie ayant déclaré le second forfait. A défaut, d'équipe engagée dans cette catégorie, l'exclusion sera prononcée dans la catégorie ayant déclaré le premier forfait. A défaut, l'exclusion sera prononcée dans la catégorie jeune la plus élevée du club.

Clubs en 2^{ème} année d'exclusion avec sursis pour la saison 2023/2024

MARTIGNE ES LAYON	U17
THOUARCE FC LAYON	U17
ANGERS CROIX BLANCHE	U15
ALLONNES BRAIN UF	U15
EST ANJOU FC	U15

Clubs en 1^{ème} année d'exclusion avec sursis pour la saison 2023/2024

ANDREZE JUB JALLAIS	U17
CHOLET RC	U15
LES PONTS DE CE AS	U17
SAUMUR BAYARD AS	U19
ST BARTHELEMY FOOT	U17
VILLEVEQUE SOUCELLES	U19

Clubs exclus des coupes et challenges pour la saison 2023-2024

CHAMPIGNE QUERRE AG (LES HAUTS D'ANJOU FC)	U17
Forfait général d'une équipe U15 et d'une équipe U17 en 2022-2023.	(ou U15 selon engagement)

7. Règlement des compétitions jeunes

La Commission procède à une mise à jour des règlements des championnats, des coupes et challenges des catégories jeunes.

Ces règlements seront mis en ligne sur le site du District avant le début des compétitions dans la rubrique District – Statuts et règlements – Règlements des compétitions départementales 2023-2024.

8. Questions diverses

Rappels :

- Il est demandé aux équipes U15 engagées dans les compétitions régionales de choisir entre la Coupe des Pays de la Loire et la Coupe de l'Anjou.
- Arbitrage des jeunes par les jeunes : pour la saison 2023-2024, ce dispositif est obligatoire en U14, U15, U17 et U18F. Il est facultatif en U19.

Prochaines réunions :

- *Le lundi 21 août 2023 à 9 heures 30 : constitution des groupes et numérotation des équipes*

Le Président	Le Secrétaire de Séance
M. MERLET Xavier	M. PIOU Patrick